



## Coopération internationale à l'honneur à l'AGA

Discussions avec nos sœurs de terre  
et des agricultrices d'ici

Soyez des nôtres les 25 et 26 octobre prochains, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, où des discussions traitant de coopération internationale seront à l'ordre du jour. Sans oublier la présence des lauréates de l'an dernier qui viendront témoigner de ce qu'elles ont vécu depuis l'obtention de leur titre respectif.

### Sommaire

Mot de la présidente	2	Prix de journalisme Rosaline-Ledoux	6
Pancartes de prévention	2	Entre sœurs de terre	7
Projet entrepreneuriat	3	20e anniversaire du GFPD	8
Élections fédérales	4	Régime québécois d'assurance parentale	9
Assemblée générale annuelle	5	Coordonnées des regroupements régionaux	10
Gala Saturne	5	Offre exclusive pour la FRAQ	10



## Mot de la présidente



Jeannine Messier,  
présidente  
Agricultrices  
du Québec

matonvu.ca

La rentrée s'est bien enclenchée avec la tournée provinciale des assemblées annuelles en régions. C'est toujours avec un très grand plaisir que je me rends dans chacune de vos régions. !

Cette année, il y aura aussi des élections à notre assemblée générale annuelle des Agricultrices puisque ma deuxième année à titre de présidente provinciale tire à sa fin. Ce premier mandat m'a permis de voir et comprendre les principaux enjeux agricoles et ceux qui concernent principalement les femmes.

Je constate que l'implication politique et syndicale sera toujours un défi majeur à relever pour les agricultrices. Certaines de ces structures sont fragiles pour les femmes. C'est pour cette raison que j'incite fortement chacune d'entre vous à vous faire accompagner par votre syndicat d'agricultrices, votre fédération régionale et vos agents syndicaux pour vous aider à agir comme un lobby. Votre premier acte de lobbying se passe, sans contredit, au sein même de votre milieu. Osez assister aux rencontres avec les candidats et candidates de vos régions, en vue des élections fédérales, pour leur faire part des enjeux qui vous préoccupent dans le milieu agricole.

En ce sens, je vous rappelle que ces dossiers sont ceux portés par les agricultrices :

- L'accès au financement pour les femmes entrepreneures
- La parité et la mixité dans les instances politiques et syndicales

La directrice générale, France De Montigny, peut vous accompagner dans la préparation de présentation de vos dossiers lors de débats politiques dans vos régions. D'ailleurs, profitez de ces débats organisés par vos fédérations régionales pour faire passer votre message.

Dans un autre ordre d'idée, cette année, l'assemblée générale annuelle (AGA) des Agricultrices du Québec aura comme thème, la coopération internationale. De ce fait, des agricultrices du Bénin, d'Haïti, du Mali et du Sénégal seront présentes lors de l'AGA et du Gala Saturne. Ce sera un événement haut en couleur. De plus, lors de la présentation du projet sur l'entrepreneuriat (récent financement obtenu par le Développement économique Canada), nous vous présenterons la nouvelle chargée de projet embauchée pour mener à bien ce dossier. Ce projet débutera officiellement avec cette embauche.

Surveillez les réseaux sociaux pour être informées et abonnez-vous à nous, si ce n'est pas encore fait!

fed.agricultrices  
 AgricultricesQc

**Jeannine Messier**  
Présidente des Agricultrices du Québec

## Santé et sécurité en agriculture

Les Agricultrices du Québec font la promotion de pancartes pour inciter les différents intervenants qui doivent entrer dans les cours de nos entreprises par affaires, à réduire leur vitesse parce que c'est souvent le terrain de jeux de nos enfants.

Vous pouvez les commander auprès des syndicats d'agricultrices de votre région, auprès des fédérations régionales ou directement à nos bureaux (des frais de livraison s'appliqueront).

N'hésitez pas à en faire la promotion dans vos municipalités pour qu'elles soient affichées près des aires de jeux, dans les écoles et à proximité des CPE.



20 \$ taxes incluses  
12 x 12 po, en aluminium



5 \$ taxes incluses  
18 x 36 po, en pvc

## Projet entrepreneuriat

Les Agricultrices du Québec (AQ) sont particulièrement fières d'avoir obtenu une contribution non remboursable de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) dans le cadre du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE).

Le projet vise à soutenir et valoriser les transferts d'entreprises agricoles féminins (apparentés et non apparentés) en effectuant diverses actions auprès de l'ensemble des fermes québécoises et en développant un fort réseau d'organismes collaborateurs qui œuvrent auprès des femmes entrepreneures. De plus, l'initiative permettra de réaliser une adaptation majeure du programme de mentorat politique, pilotée par les AQ, afin de développer une branche pour le mentorat entrepreneurial destinée aux productrices agricoles et aux relèveuses féminines.



Dans le cadre de ce financement, nous avons eu la chance de procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource au sein de l'équipe des Agricultrices, à Longueuil, en la personne de Diana Toffa. Elle possède un cheminement académique et professionnel varié et inspirant. En plus d'un baccalauréat en droit, elle possède une maîtrise en évaluation de politiques publiques et un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique.



### Ses expériences professionnelles lui ont permis d'acquérir de

- Solides expériences en coordination de projets et en analyse de politiques
- Excellentes capacités de communication, de rédaction et de vulgarisation de l'information
- Solides expériences en développement international et en milieu communautaire
- Bonnes connaissances des enjeux en droits de la personne, en justice sociale et en égalité femmes-hommes
- Compétences en employabilité, en animation d'ateliers et en formation des adultes



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions



Madame Diana Toffa, mettra principalement en branle, dans les années à venir, ces activités :

### Activités ciblant les entreprises agricoles

- Réaliser des activités visant à sensibiliser les propriétaires d'entreprises agricoles sur les mythes qui persistent relativement aux transferts féminins et le rôle des brus dans les entreprises.
- Créer des capsules vidéo mettant en valeur des entrepreneures du monde agricole.

### Réseau d'organismes collaborateurs et soutien aux femmes entrepreneures

- Développer un réseau d'organisations œuvrant auprès des femmes entrepreneures avec des partenaires, tels que Femmessor, Réseau des femmes d'affaires du Québec, AFEAS, les Coopératrices, Women in Ag et des écoles d'agriculture afin de devenir une courroie de transmission des différents soutiens que les agricultrices peuvent avoir accès en tant qu'entrepreneures.
- Offrir un service d'aide aux membres des AQ afin de les soutenir dans le cadre de leurs démarches de transfert (révision des demandes, référencement, réseautage, etc.).

### Mentorat d'affaires

- Adapter le programme de mentorat politique actuel en programme de mentorat d'affaires pour les femmes entrepreneures du monde agricole et voir à l'administrer.
- Créer une banque de mentores dans différentes productions agricoles pour l'ensemble du territoire québécois.

La création d'un tel réseau et l'élaboration d'une offre de service adaptée à la réalité du monde agricole permettront de combler les lacunes associées au financement, aux préjugés persistants et, à terme, venir réduire l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes propriétaires.



## 21 octobre 2019 : les Canadiennes et Canadiens iront aux urnes

Le 21 octobre est la date butoir des prochaines élections fédérales. Toutes et tous auront à se pencher sur qui représentera les Canadiennes et Canadiens pour les quatre prochaines années. Dans le cadre de cette campagne, les Agricultrices du Québec souhaitent mettre en avant-plan certains enjeux touchant l'autonomisation économique des productrices agricoles.

L'autonomisation économique combine les concepts du renforcement du pouvoir et celui de l'avancement économique afin d'aider les femmes à réussir et avancer sur le marché entrepreneurial. Au Québec et au Canada, des inégalités persistent quant à l'avancement des femmes dans le secteur agricole et des mesures doivent être mises en place afin de leur offrir les mêmes possibilités que les hommes.

### Accès au financement et travail non rémunéré

En 2016, les femmes comptaient pour 27 % de l'ensemble des propriétaires et copropriétaires d'entreprises agricoles au Québec, soit près de 11 000 agricultrices. Une étude du MAPAQ (Les Agricultrices, qui sont-elles?, 2008) estime aussi à 11 230 femmes qui consacrent des heures de travail dans l'entreprise de leur conjoint sans en être propriétaire. Ces femmes réalisent plus de 108 millions de dollars par année de travail non rémunéré au sein des entreprises agricoles. De plus, à travail égal, les agricultrices gagnent en moyenne 79 % du salaire de leurs homologues.



« Un autre obstacle que rencontrent les entreprises détenues par des femmes est l'accès aux capitaux. Selon des données récentes, les femmes entrepreneures ont moins tendance à chercher du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, et sont plus susceptibles d'être rejetées ou de recevoir moins d'argent lorsqu'elles font des démarches en ce sens. » ([www.ic.gc.ca/eic/site/107.nsf/fra/h\\_00000.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/107.nsf/fra/h_00000.html), consulté le 3 juin 2019).

En 2019, le gouvernement Trudeau lançait le prêt Femme entrepreneure. Globalement, il y a quelques éléments du programme qui peuvent s'avérer être des opportunités pour les productrices et pour les groupes de femmes au sein de l'industrie agricole. Malheureusement, le nouveau produit de prêt répond très peu aux besoins financiers des entrepreneures agricoles et n'agira certainement pas comme un levier économique fort permettant la croissance et le développement des entreprises québécoises.

**D'ici le 21 octobre prochain, demandez à vos candidats et candidates quels mécanismes seront mis en œuvre afin de valoriser économiquement le travail non rémunéré effectué par les femmes dans les entreprises agricoles et de faciliter l'accès au financement**



### Parité des partis politiques et des conseils d'administration

Les Agricultrices du Québec (AQ) sont des partenaires pour la parité et appuient le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et réclament la parité femmes-hommes à l'Assemblée nationale.

Si les femmes sont sous-représentées en politique et dans les instances de décision, ce n'est pas parce qu'elles ne s'y intéressent pas, mais bien parce que des obstacles systémiques freinent leur accès. Les femmes représentent 27 % des propriétaires et copropriétaires d'entreprises agricoles alors qu'elles ne représentent que 12 % des élus de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les AQ travaillent activement à sensibiliser les conseils d'administration du monde agricole sur l'importance de la mixité dans leurs instances. Cette transition est longue et ardue. C'est pourquoi le gouvernement du Canada doit agir à titre de leader et de modèle en proposant des solutions concrètes pour favoriser l'accès aux femmes dans les postes de décision au sein de son gouvernement et auprès des conseils d'administration canadiens.

Dans ce sens, les AQ se questionnent à savoir quelles stratégies, chacun des partis, mettront en œuvre afin d'atteindre la parité au sein du gouvernement du Canada? Et quelles autres actions seront faites afin de permettre aux organisations canadiennes de tendre vers la parité au sein de leurs instances.



En tant que citoyenne, prenez part au débat électoral dans vos régions et osez questionner vos candidats et candidates en vue des élections du 21 octobre prochain. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations et enjeux respectifs.



## 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des Agricultrices du Québec

Ce sera sous le thème de la **coopération internationale** que les Agricultrices du Québec vous convient à leur 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, les 25 et 26 octobre 2019, à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville.

La rencontre commencera dès treize heures la première journée pour se poursuivre, le lendemain, avec la délégation invitée par UPA DI. De 9 heures à midi, ce moment sera consacré à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et aux échanges avec nos sœurs de terre et les agricultrices d'ici.



Comme le veut la tradition, le Gala Saturne clôturera l'AGA, soit le samedi 26 octobre, dès 18 heures. Les billets pour le Gala sont disponibles auprès des regroupements d'agricultrices en région au coût de 80 \$.



Hôtel Le Victorin, 19, boul. Arthabaska Est  
Victoriaville G6T 0S4 1 866 969-0533

### Partenaires PLATINE



## Présentation des lauréates régionales 2019



**Centre-du-Québec**  
Hélène Larouche



**Bas-St-Laurent**  
Carmen Lemay



**Saguenay-Lac-St-Jean**  
Guylaine Beaulieu



**Estrie**  
Liliane Gagnon



**Mauricie**  
Louise Villeneuve



**Chaudière-Appalaches Est**  
Laura Genest



**Montérégie-Est**  
Marie-Claude Mainville



**Montérégie-Ouest**  
Chantal Van Winden

Consultez l'édition de la Terre de chez nous du 9 octobre dernier pour connaître un résumé des parcours de nos candidates en lice.



## Prix de journalisme Rosaline-Ledoux

Le prix Rosaline-Ledoux a été créé en 2009 en hommage à la carrière de la journaliste-chroniqueuse Rosaline Ledoux. Elle a œuvré pendant près de 50 ans à l'avancement des femmes en milieu rural dans les pages de La Terre de chez nous.

Assorti d'une bourse de 500 \$ remise par Desjardins Entreprises ce concours vise à encourager l'excellence dans la couverture journalistique de la vie des femmes en milieu rural.

Nous vous invitons à prendre connaissance des articles reçus pour l'édition 2019 sur le site [agricultrices.com/prix-rosaline-ledoux](http://agricultrices.com/prix-rosaline-ledoux) :



<b>Émélie Rivard-Boudreau</b> La Terre de chez nous	Seule aux commandes après la rupture
<b>Annie-Claude Brisson</b> Le Quotidien	Faire découvrir l'agriculture aux jeunes
<b>Julie Roy</b> Bulletin des agriculteurs	La passion selon les Lamoureux
<b>Martin Ménard</b> La Terre de chez nous	Métiers agricoles : place aux femmes
<b>Stéphanie Mac Farlane</b> Le Canada Français	Le parcours d'Audrey Bogemans raconté dans une étude
<b>Éric Gourde</b> La voix du Sud	Ferme Maryclerc de Sainte-Claire : une relève féminine
<b>Josianne Desjardins</b> La Terre de chez nous	La quête d'une fromagère en deuil



Les articles finalistes sont :

<b>Josianne Desjardins</b> La Terre de chez nous	La quête d'une fromagère en deuil
<b>Julie Roy</b> Bulletin des agriculteurs	La passion selon les Lamoureux
<b>Martin Ménard</b> La Terre de chez nous	Métiers agricoles : place aux femmes

## Entre sœurs de terre



En 2018, une entente de partenariat a été signée avec UPA Développement international (UPA DI) et Les Agricultrices du Québec. Compte tenu de notre mission, ce partenariat s'inscrit parfaitement dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes qui est une valeur chère à UPA DI et qui fait partie des axes de la politique de développement international du gouvernement canadien.

Afin de rendre concret ces échanges et cette possibilité de réseautage entre les AQ et les pays où UPA DI est présent, deux projets d'envergure sont prévus d'ici la fin du mois de janvier 2020.

Une dizaine de femmes membres de divers groupements paysans d'Afrique et d'Haïti qui travaillent avec UPA DI participeront à un stage en leadership féminin du 23 octobre au 3 novembre 2019. Ces femmes assisteront aussi aux événements des Agricultrices du Québec en octobre.

Par la suite, du 10 au 25 janvier 2020, une délégation d'une dizaine d'agricultrices du Québec prendra part à une mission de groupe (visite d'échange) au Sénégal et ira à la rencontre des femmes agricultrices sénégalaises en collaboration avec le collège des femmes du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) du Sénégal.

Les candidates retenues pour vivre cette expérience extraordinaire seront présentées le 26 octobre prochain lors de l'activité réalisée conjointement avec UPA DI dans le cadre de notre AGA.

### Les objectifs de ces échanges entre sœurs de terre sont de :

- Valoriser et partager sur les avancées associées à l'accès aux moyens de production des femmes en agriculture dans les pays où UPA DI est présent et au Québec;
- Partager et mettre en commun les enjeux et les défis liés à l'accès aux moyens de production et aux marchés;
- Partager des succès réalisés par les femmes agricultrices d'ici et d'ailleurs;
- Favoriser les relations et le réseautage entre les femmes agricultrices du Québec et du Sud;
- Renforcer le plaidoyer auprès des autorités municipales et gouvernementales sur les préoccupations des femmes agricultrices.



## Régime québécois d'assurance parentale

Les Agricultrices du Québec ont travaillé en amont de la création du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) afin de permettre aux productrices agricoles et, finalement, à toutes les travailleuses autonomes d'avoir accès aux prestations d'assurances parentales. Il constitue un moyen concret, depuis le 1er janvier 2006, de mieux concilier les responsabilités familiales et professionnelles. Il vise à soutenir financièrement les nouveaux parents, à les encourager dans leur désir d'avoir des enfants et à les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie.



L'accès au RQAP est généralement possible pour les productrices agricoles qui ont planifié leur grossesse. Ce programme a été avantageux pour certaines jeunes filles puisque les entreprises familiales les rémunèrent davantage afin qu'elles puissent y avoir accès. Toutefois, certaines n'y ont toujours pas accès, notamment celles qui ont fait des investissements importants dans leurs entreprises l'année avant leur grossesse et dont le revenu net d'entreprise s'avère négatif ou très faible.

Les jeunes entrepreneures ne peuvent pas cesser leurs activités et, sans un programme de soutien adéquat, elles n'ont pas les moyens d'embaucher une main-d'œuvre pour se charger de leurs tâches dans leur entreprise pour qu'elles assument pleinement leur rôle de mère. Il n'est pas rare de voir de nouvelles mamans retourner au travail quelques jours seulement après l'accouchement, faute de ressource.

Une autre problématique majeure concerne le programme *Pour une maternité sans danger* de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Si ce programme est profitable pour les salariées, les travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en personne morale (corporation) n'y ont pas droit alors que la profession d'agricultrice comporte plusieurs facteurs de risques pouvant compromettre le succès d'une grossesse.



Des solutions existent, par exemple : modifier les critères d'admissibilité au RQAP afin que le revenu net d'entreprise des cinq dernières années soit pris en considération pour les travailleuses autonomes. Prendre en compte la réalité des jeunes entrepreneurs agricoles afin que le Régime assure l'ensemble des frais associés à l'embauche de main-d'œuvre spécialisée, et ce, de 6 à 24 semaines avant la date prévue de l'accouchement. Cette action est déjà appliquée en Bretagne.

Actuellement, ces programmes entraînent des inégalités qui défavorisent le développement des entreprises agricoles dont la propriétaire est une femme et vient même compromettre leur santé et celles des enfants à naître.

### **Les Agricultrices du Québec ont demandé, le 25 mars dernier, au ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale de procéder à une révision du RQAP et d'en modifier les critères afin :**

- que le revenu net d'entreprise des cinq dernières années soit pris en considération pour les travailleurs autonomes agricoles;
- qu'ils prennent en compte la réalité des jeunes agriculteurs et agricultrices et que le Régime assure l'ensemble des frais associés à l'embauche de main-d'œuvre spécialisée en remplacement sur les entreprises agricoles;
- que le Régime puisse pallier aux lacunes associées au retrait préventif de la CNESST.

Puisque ce dossier touche un grand nombre de familles agricoles, nous avons aussi fait une résolution à la confédération de l'UPA afin qu'elle nous appuie dans nos démarches de lobby pour faire cheminer le dossier plus rapidement.

## 20e anniversaire du GFPD

Le brunch-colloque 20e anniversaire de Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) s'est tenu le dimanche 29 septembre dernier, à l'Hôtel Sandman de Longueuil. Animé par la journaliste Noémi Mercier, sous le thème Bilan et Prospective, l'événement a réuni deux panels et plus de 70 participantes !

Le premier panel BILAN était composé de Mmes Eleni Bakopanos, Marie Malavoy et Nathalie Simon, trois ex-élues aux paliers fédéral, provincial et municipal. Le second panel DANS 20 ANS? a laissé place aux témoignages de la conseillère municipale de l'Orée-du-Parc, Isabelle N. Miron et de la députée de Joliette, Véronique Hivon, qui ont toutes deux occupé des postes au conseil d'administration du GFPD.

Lors de cette journée, nous avons posé un regard sur le progrès des dernières années en lien avec la présence des femmes en politique et sur leur positionnement pour les années futures.

« Nous sommes là pour rester »; ainsi s'exprimait Mme Marie Malavoy, en parlant des femmes dans les instances décisionnelles. L'échec d'une femme en politique peut faire reculer toutes les femmes parce que les modèles et les parcours féminins sont peu nombreux.

Pour les panelistes, l'enjeu de la compétence n'est plus vraiment la pierre angulaire. C'est le double standard qui vient brouiller les cartes. Le double standard est un concept simple. Il s'agit d'un jugement différencié porté sur le même comportement ou acte quand il est le fait de personnes issues de deux groupes différents, par exemple, entre un homme et une femme. À cet égard, Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, s'est fait poser une question sur comment elle allait concilier ses fonctions d'élue et familiale. Ce type de commentaire ne se ferait jamais entendre chez un élu.

Il faut oser dire non à la façon dont le pouvoir s'est toujours exercé. Bousculer les conventions n'est pas anodin. Il est de la responsabilité des femmes de changer les règles du jeu dans le contenu et dans la manière de faire. Nous devons être solidaires et stratégiques et avoir de la rigueur; se préparer à entrer dans un monde fait et gouverné par des hommes.



Madame Jeannine Messier était accompagnée de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, lors du brunch.

C'est en osant rester soi-même que le modèle changera. De plus, les partis politiques ont un rôle essentiel à jouer. Ils se doivent de faire des lois qui transcendent les partis pour fixer les bases de la parité.

En conclusion, le mot clé demeure la persévérance. En nous inspirant des suffragettes qui ont persisté pendant 14 ans avant que le droit de vote soit accordé aux femmes, nous saurons inventer une autre manière de faire de la politique. Nous devons travailler sur nous-mêmes pour résister à la raison de la compétence, rester vigilantes, nous assurer de pérenniser les lois. Et finalement croire que le pouvoir, c'est le fun!

## COMMENT DEVENIR INCONTOURNABLE!

Les Agricultrices du Québec (AQ) sont fières d'être une organisation partenaire de GFPD. Ainsi, le 14 novembre prochain, les administratrices des AQ auront le privilège de participer à une de leur formation par Luc Samana. Le but de cette formation est d'assurer notre rayonnement, notre notoriété et notre influence. Ainsi, la mise en œuvre d'une série de mesures et

de stratégies s'impose pour devenir incontournable : développement de partenariats, réseautage, relations de presse et relations gouvernementales sont autant de moyens pour assurer votre développement, atteindre vos objectifs et devenir incontournable. Toutes des choses que nos administratrices apprendront lors de ce rendez-vous.

Avec la participation de:

Québec 

GROUPE  
femmes  
POLITIQUE  
DÉMOCRATIE



## Coordonnées des regroupements régionaux

### Date des assemblées générales annuelles des syndicats d'agricultrices régionaux et leurs coordonnées

RÉGIONS	PRÉSIDENTE	TÉLÉPHONE
Bas-St-Laurent	Mélanie Claveau	418 723-2424 #4228
Centre-du-Québec	Valérie Fortier	819 858-2091
Chaudière-Appalaches Est	Natacha Lagarde	418 856-3044
Chaudière-Appalaches Ouest	Caroline Dion	418 228-5588
Estrie	Yolande Lemire	450 532-4478
Lanaudière et Outaouais-Laurentides	Vicky Robichaud	450 753-7486 #235
Mauricie	Luce Damphousse	819 378-4033 #240
Montérégie Est	Hélène Frappier	450 774-9154 #5224
Montérégie Ouest	Alyssa Leblanc	450 427-2680
Saguenay-Lac-St-Jean/Capitale-Nationale-Côte-Nord/ Abitibi-Témiscamingue	Diane O. Gilbert	418 545-6775

# DEVIENS MEMBRE DES



## Offre exclusive aux NOUVELLES membres féminines de la FRAQ pour seulement 16 \$ + taxes

- Viens apprendre à connaître la seule association qui représente les agricultrices québécoises, que tu aies des parts ou non
- Propose-nous tes idées pour aider à développer des projets axés sur les jeunes familles agricoles
- Nul besoin de t'impliquer, ta simple adhésion contribue à donner une force au regroupement

Pour t'inscrire, visite le [agricultrices.com](http://agricultrices.com), section *Devenir membre*.



Le bulletin *femmes de terre, femmes de tête* est une publication des Agricultrices du Québec, distribué aux membres des syndicats régionaux d'agricultrices. Il est également disponible sur abonnement (10 \$ + TPS + TVQ) auprès des Agricultrices du Québec au : 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil Qc, J4H 4E7 Tél. 450 679-0540 poste 8469 | Téléc. 450 463-5228 | [fed.agricultrices@upa.qc.ca](mailto:fed.agricultrices@upa.qc.ca) | [f](https://www.facebook.com/fed.agricultrices) fed.agricultrices - [t](https://www.twitter.com/AgricultricesQC) AgricultricesQC - [www.agricultrices.com](http://www.agricultrices.com)

Dépôts légaux : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019 | Bibliothèque nationale du Canada | ISSN 0840-6030